ODOXA

Les Français et la parentalité

LEVEE D'EMBARGO : A DEFINIR

Sondage réalisé par ODOXA pour abeille ASSURANCES

Méthodologie

Recueil

Enquête réalisée par Internet du 30 novembre au 1er décembre 2022.

Echantillon

Echantillon de 1 005 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

ODOXA

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

	Si le pourcentage observé est de …					
Taille de l'Echantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	**2,5**	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

ODOXA
L'Opinion tranchée

Principaux enseignements : l'œil du sondeur de Gaël Sliman, président d'Odoxa

Le congé paternité est entré dans les mœurs et son développement est plébiscité par les Français

Principaux enseignements du sondage :

1) En France en 2022, s'occuper des enfants est encore et toujours une affaire de femmes : 84% des mamans de moins de 50 ans disent qu'elles s'occupent majoritairement des enfants… et près d'une sur deux (49%) dit même qu'elle est la seule dans le couple à s'en occuper

Le congé paternité, qui vise notamment à équilibrer l'investissement des deux parents et à libérer un peu la maman de ces tâches a donc tout son sens. Déjà largement connu et utilisé, son développement est plébiscité par les Français :

2) 86% des Français savent ce qu'est le congé paternité et 59% des jeunes parents âgés de moins de 50 ans en ont déjà pris un

3) Le développement de son usage aurait selon eux un impact très positif pour tous : aussi bien les enfants (88%), que les pères (86%), les mères (en leur permettant de davantage se réaliser dans leur travail) et, plus globalement, pour « l'égalité hommes-femmes en général » (83%).

4) Les trois-quarts des Français sont même persuadés que son développement aurait aussi un impact positif pour les entreprises à la fois sur la marque employeur, sur l'attractivité, et sur l'attrait de celle-ci tant auprès des fournisseurs que des clients

5) Les Français sont très favorables à toutes les solutions permettant de développer le congé paternité à l'avenir : « favoriser l'accès au temps partiel pour les collaborateurs hommes » (83%), « aider financièrement les entreprises qui favorisent ces congés auprès de leurs salariés » (73%) ou encore « élargir l'accès à ce congé en le facilitant pour les couples LGBTQ qui pour l'instant sont peu ou pas concernés par ces dispositifs légaux » (69%)

Résultats du sondage

Qui s'occupe le plus des enfants au sein du foyer ?

Aux parents âgés de 50 ans ou moins

Dans votre foyer qui, au quotidien, s'occupe le plus des enfants (préparation des repas, achat des vêtements, suivi scolaire, rendez-vous médicaux…) ? Diriez-vous que c'est… ?

Femmes

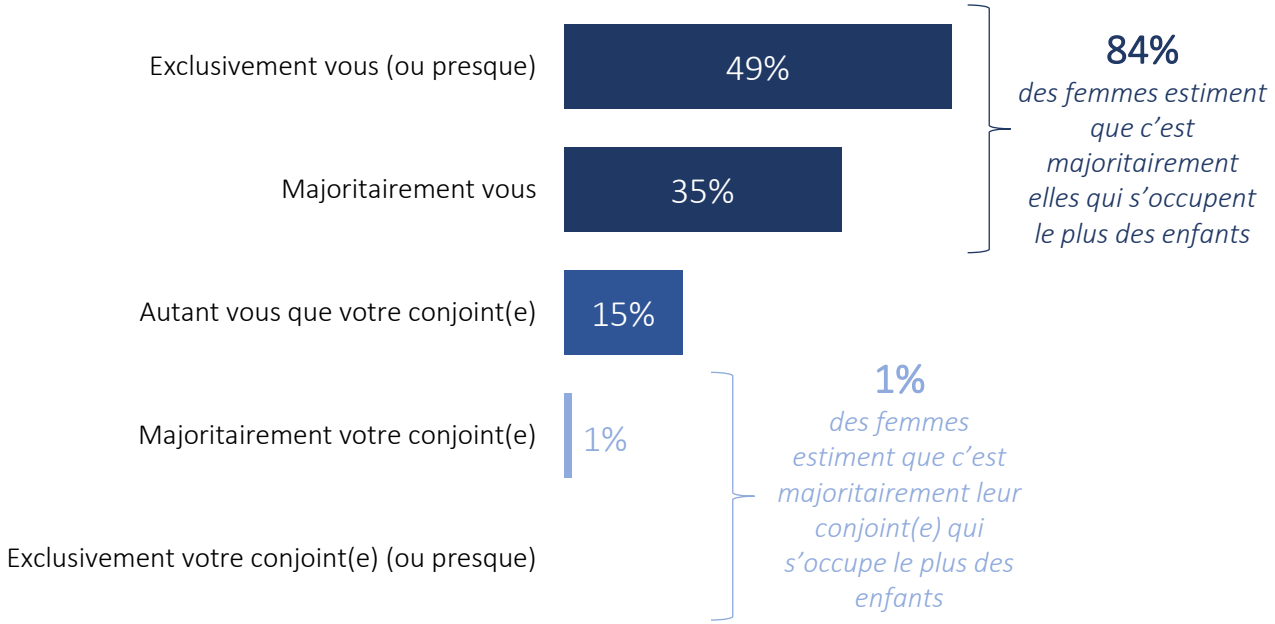

Hommes

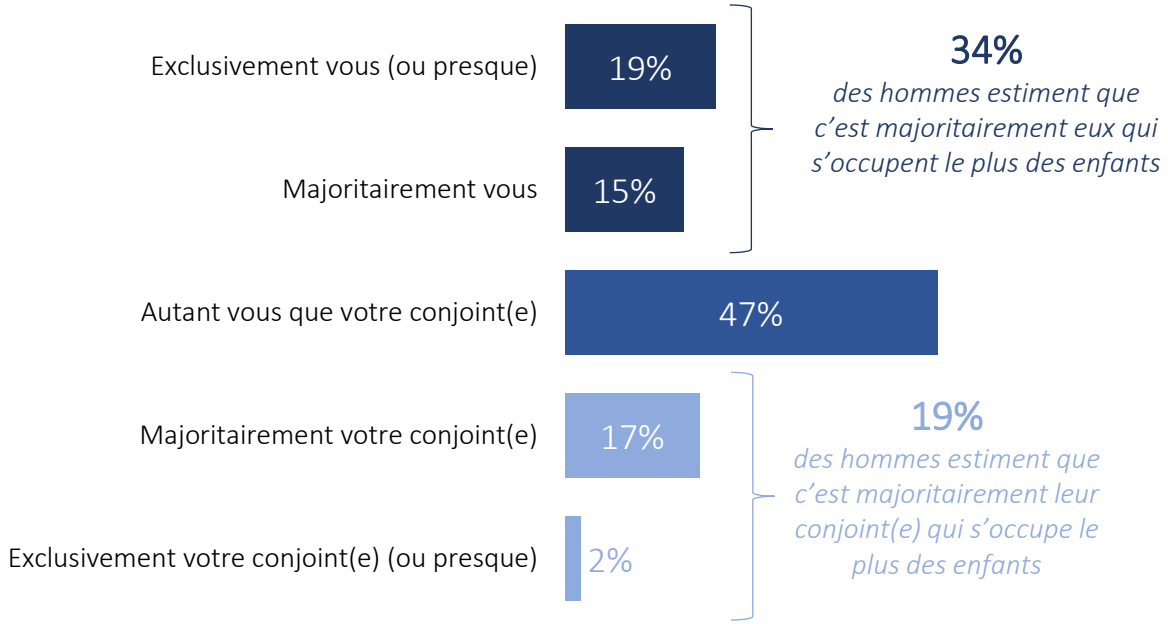

Connaissance du congé de paternité

Le congé paternité permet au père ou au second parent de l'enfant de suspendre son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Le salarié perçoit, pour les jours pris au titre du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, des indemnités journalières de la Sécurité sociale.

Vous personnellement, saviez-vous ce qu'était le congé de paternité ?

% Non : 12%

% Oui : 86%

Parents âgés de moins de 50 ans : 93%

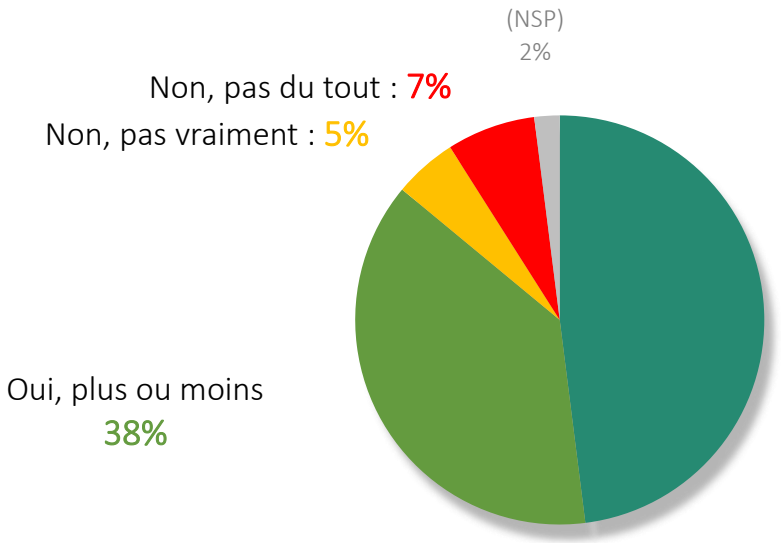

Parents âgés de 50 ans ou moins : 63%
Français n'ayant pas d'enfants : 39%

25-49 ans : 57%
65 ans et plus : 37%

Cadres : 65%
Ouvriers : 52%

Femmes : 53%
Hommes : 43%

Usage du congé de paternité

Aux parents

Vous ou votre conjoint, avez-vous déjà pris un congé de paternité pour vous occuper de l'un de vos enfants ?

% Non : 50%

% Oui : 39%

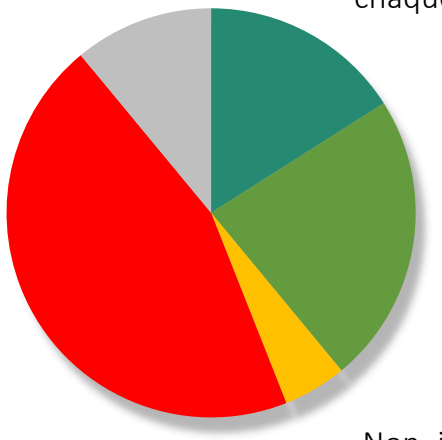

67%

des hommes disent avoir pris un congé de paternité pour s'occuper de l'un de leur(s) enfant(s).

Seulement

52%

de leur conjoint(e) l'affirme.

Etat d'esprit au retour de congé paternité

Aux parents ayant bénéficié d'un congé paternité

Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre retour (ou était votre conjoint à son retour) de congés paternité ?
Indiquez les deux sentiments qui correspondent le mieux à votre état d'esprit (ou son état d'esprit) à l'époque. 2 réponses possibles

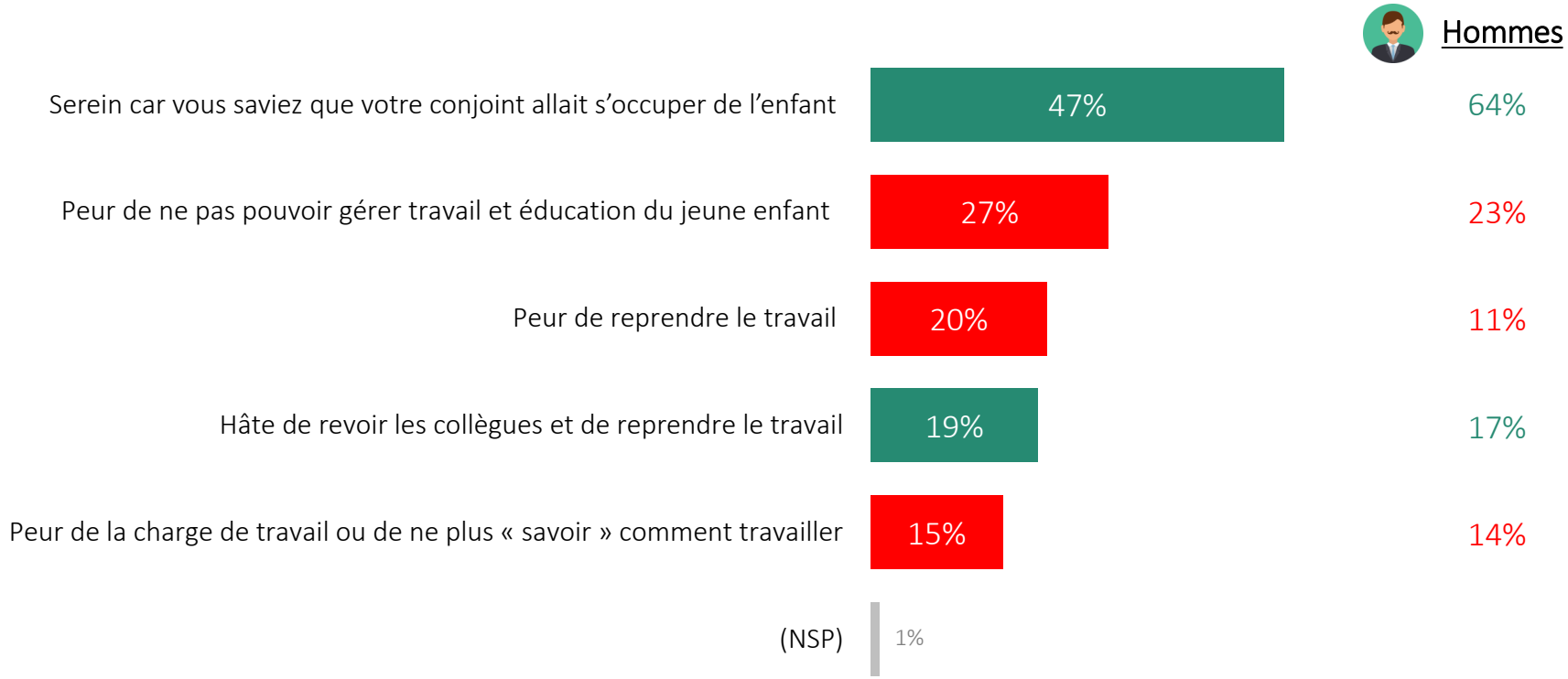

Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses pouvaient être choisies.

Perception de la durée du congé paternité

Le congé paternité, qui était de 11 jours ouvrés depuis juillet 2002, a été porté à 25 jours ouvrés en 2021.

Estimez-vous que cette durée est… ?

Ensemble des Français

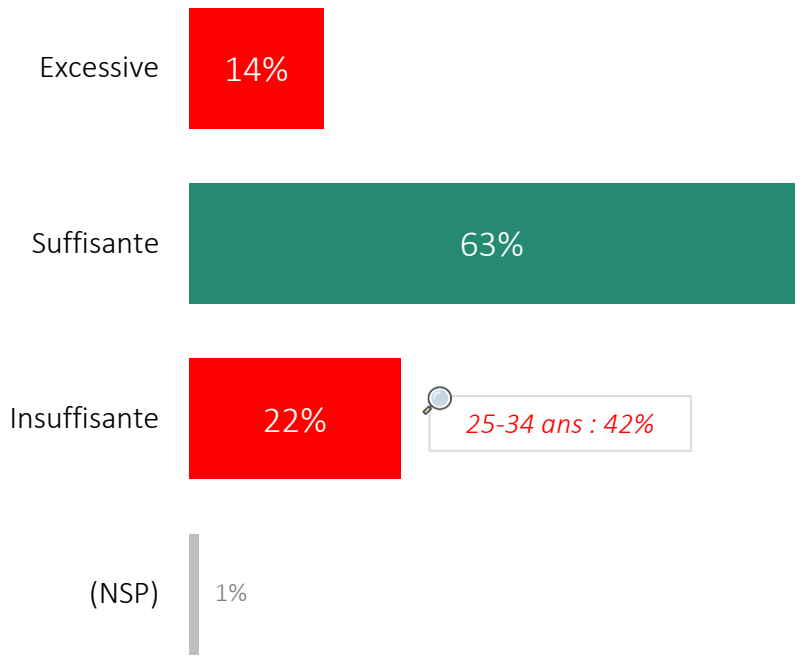

Parents âgés de 50 ans ou moins

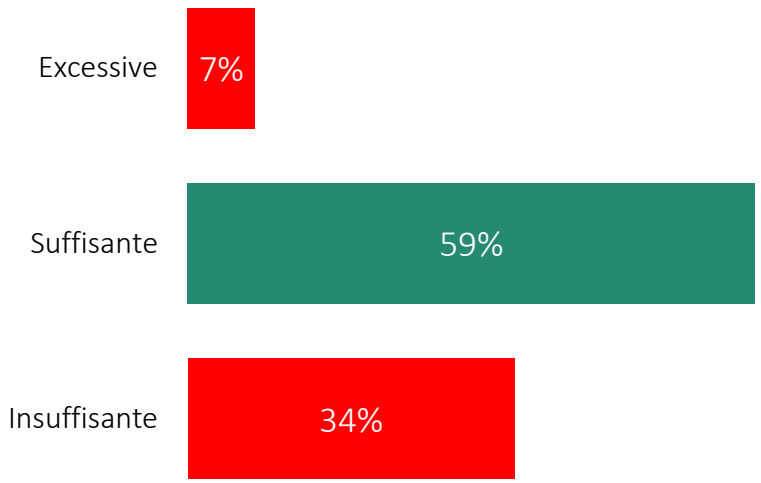

Regard porté sur l'allongement du congé paternité

Actuellement, dans les couples hommes-femmes, les statistiques montrent que ce sont surtout les mères qui au quotidien, s'occupent le plus des enfants.

Vous personnellement estimez-vous que l'allongement du congé de paternité serait quelque chose de positif pour… ?

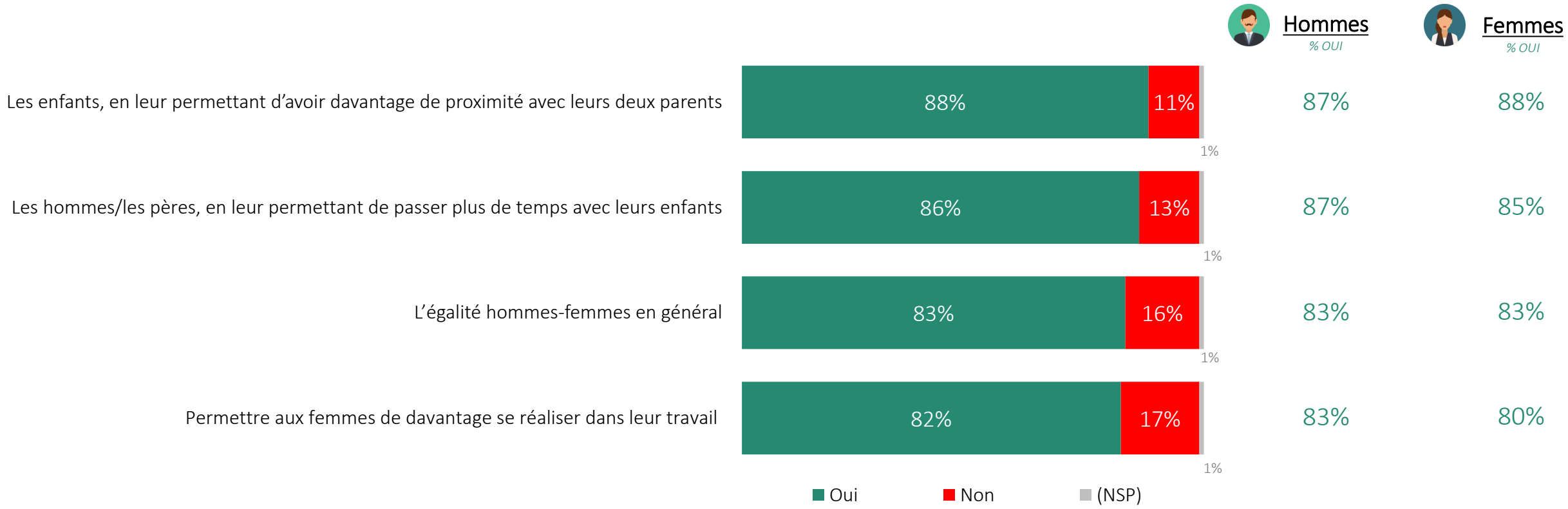

Approbation des différentes informations permettant de développer le congé « second parent »

Pour développer à l'avenir le congé « second parent », seriez-vous d'accord pour… ?

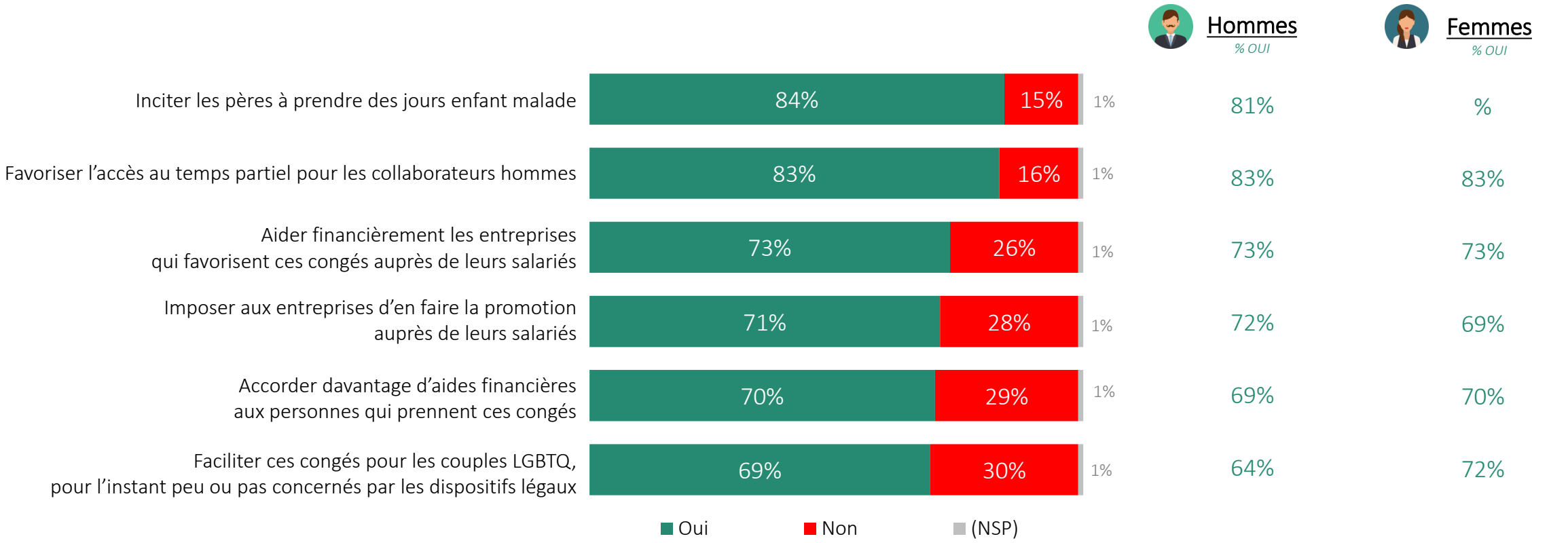

Perception d'une entreprise mettant en œuvre des actions pour favoriser l'égalité femme/homme (congé parentalité pour le second parent)
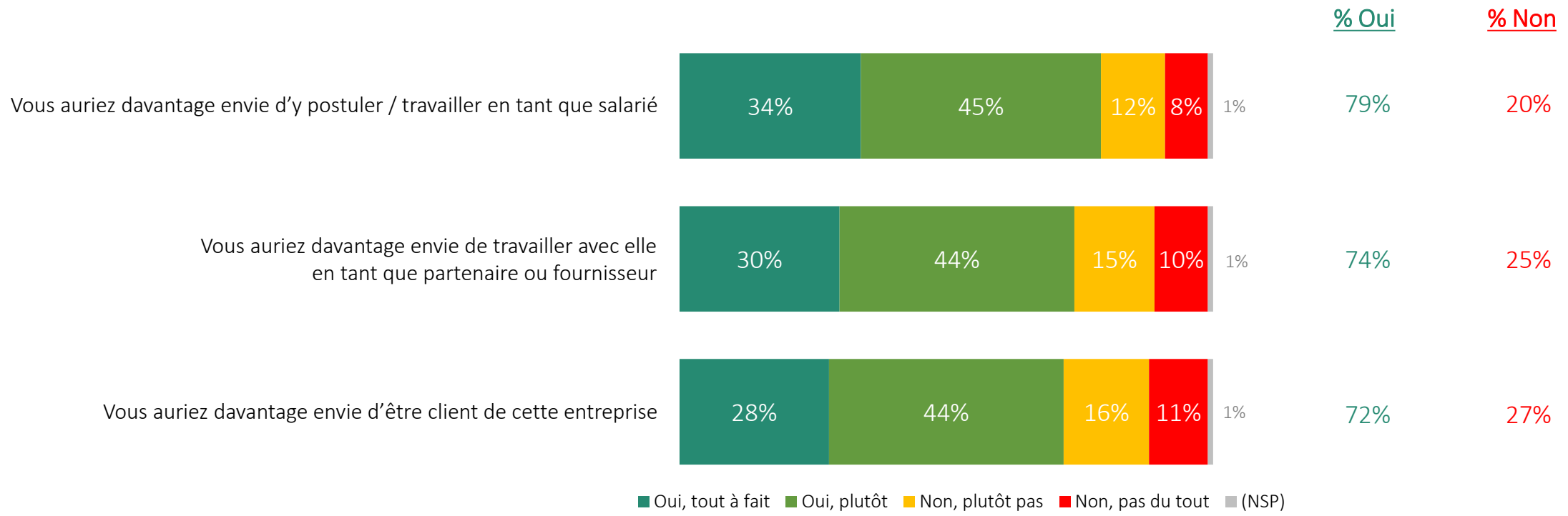
Que pensez-vous d'une entreprise qui met en œuvre des actions pour favoriser l'égalité femme/homme, notamment par la mise en place le congé parentalité pour le second parent ? Diriez-vous que… ?